

# Rapport national Ramsar à la COP14

## Rapport national pour la COP14

### Introduction et généralités

1. Le Comité permanent, à sa 57e Réunion, a approuvé le présent modèle de Rapport national (MRN) pour la COP14 qui devra être rempli par les Parties contractantes à la Convention de Ramsar, dans le cadre de leur obligation de faire rapport à la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention (l'information relative au pays hôte de la COP14 sera mise à jour après la 57e Réunion du Comité permanent).
2. Le Secrétariat a décidé de publier le MRN en 2019 pour aider les Parties contractantes à s'organiser et se préparer à remplir le rapport. Les objectifs nationaux devront être soumis le 24 janvier 2020 et le délai de soumission des Rapports nationaux est fixé au 21 janvier 2021 (les dates définitives seront actualisées dès que les dates de la COP14 seront arrêtées).
3. Le MRN pour la COP14 suit de près le modèle utilisé pour la COP13 pour maintenir la continuité dans les rapports et permettre l'analyse des progrès d'application en veillant à ce que les indicateurs (sous forme de questions) soient aussi compatibles que possible avec ceux des MRN précédents (et en particulier, celui de la COP13). Il est, en outre, structuré selon les buts et stratégies du Plan stratégique Ramsar 2016-2024 adopté à la COP12, dans la Résolution XII.2.
4. Le MRN pour la COP14 compte 90 indicateurs (questions). La Section 4 est une annexe facultative qui vise en outre à faciliter la tâche de préparation des objectifs nationaux et actions de chaque Partie contractante, en vue de l'application de chaque objectif du Plan stratégique 2016-2024, conformément à la Résolution XII.2.
5. Comme les MRN précédents, le MRN pour la COP14 comporte une section facultative (Section 5) qui permet aux Parties contractantes de fournir des informations supplémentaires sur les indicateurs relatifs à chaque zone humide d'importance internationale (Site Ramsar) se trouvant sur leur territoire.
6. À noter que pour les besoins de ce Rapport national à la Convention de Ramsar, le terme « zone humide » recouvre la définition donnée dans le texte de la Convention, à savoir toutes les zones humides continentales (y compris les lacs et les rivières), toutes les zones humides côtières proches de rivages (y compris les marais sous influence de la marée, les mangroves et les récifs coralliens) et les zones humides artificielles (par exemple, les rizières et les retenues), même si la définition nationale de « zone humide » diffère de celle que les Parties contractantes à la Convention ont adoptée.

### Les Rapports nationaux à la Conférence des Parties contractantes : but et utilité

7. Les Rapports nationaux rédigés par les Parties contractantes sont des documents officiels de la Convention et sont mis à la disposition du public sur le site web de la Convention.
8. Les Rapports nationaux ont sept buts principaux :
  - i) fournir des données et des informations décrivant comment et dans quelle mesure la Convention est appliquée ;
  - ii) fournir des outils aux pays pour leur planification nationale ;
  - iii) acquérir de l'expérience/tirer des leçons pour aider les Parties à préparer leur action future ;
  - iv) déterminer les questions émergentes et les difficultés d'application rencontrées par les Parties, qui pourraient nécessiter une plus grande attention de la Conférence des Parties ;
  - v) donner aux Parties le moyen de rendre compte de leurs obligations au titre de la Convention ;
  - vi) donner à chaque Partie un outil lui permettant d'évaluer et de surveiller ses progrès dans l'application de la Convention, ainsi que de préparer ses priorités futures ;

vii) donner l'occasion aux Parties de faire connaître leurs réalisations durant la période triennale.

9. Les données et l'information fournies par les Parties dans leurs Rapports nationaux ont un autre but important : plusieurs des indicateurs d'application, contenus dans les rapports nationaux, sont des sources d'information essentielles pour l'analyse et l'évaluation des « indicateurs écologiques d'efficacité dans l'application de la Convention, axés sur les résultats ».

10. Pour faciliter l'analyse et l'utilisation ultérieure des données et de l'information fournies par les Parties contractantes dans leurs Rapports nationaux, le Secrétariat Ramsar conserve dans une base de données toute l'information qu'il a reçue et vérifiée. Comme pour la COP13, les rapports à la COP14 seront intégrés dans un système de transmission des rapports nationaux en ligne.

11. Les Rapports nationaux de la Convention sont utiles à plus d'un titre, notamment :

i) ils donnent la possibilité de compiler et d'analyser l'information que les Parties peuvent utiliser à l'appui de leur plans et programmes nationaux

ii) ils servent de base aux rapports que le Secrétariat présente aux Parties, à chaque session de la Conférence des Parties, sur l'application de la Convention aux niveaux mondial, national et régional et sur les progrès d'application de la Convention, sous forme de documents d'information tels que :

- \* le Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Convention au niveau mondial ;
- \* le Rapport du Secrétaire général, conformément à l'article 8.2 b, c et d concernant la Liste des zones humides d'importance internationale ; et

- \* les rapports fournissant une synthèse régionale de l'application de la Convention et de son Plan stratégique dans chaque région Ramsar ;

iii) ils fournissent des informations sur des points d'application spécifiques en appui aux avis et aux décisions des Parties, lors de la COP.

iv) ils sont la source des évaluations temporelles des progrès accomplis concernant des aspects particuliers de l'application de la Convention incluses dans d'autres produits de la Convention. On peut citer, par exemple, le résumé des progrès depuis la COP3 (Regina, 1997) en matière d'élaboration de Politiques nationales pour les zones humides qui figure dans le tableau 1 du Manuel Ramsar 2 pour l'utilisation rationnelle (4e édition, 2010) ;

v) ils sont source d'informations permettant de faire rapport à la Convention sur la diversité biologique (CDB) sur l'application, au niveau national, du Plan de travail conjoint Ramsar/CDB et sur le rôle de chef de file de la Convention de Ramsar en matière d'application de la CDB aux zones humides. En particulier, le Secrétariat Ramsar et le GEST ont largement utilisé les indicateurs du MRN pour la COP10 en 2009 pour préparer des contributions à l'examen approfondi de la mise en œuvre du Programme de travail de la CDB sur la diversité biologique des écosystèmes d'eaux intérieures, qui a été examiné à la quatorzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) et à la COP 10 de la CDB en 2010 (voir UNEP/CBD/SBSTTA/14/3). C'est une utilisation semblable des indicateurs du MRN pour la COP13 que l'on prévoit pour le cadre pour la diversité biologique mondiale après 2020 de la CDB.

## **12. Structure du modèle de Rapport national pour la COP14**

**La Section 1** contient l'information institutionnelle sur l'Autorité administrative et les correspondants nationaux pour l'application de la Convention au niveau national.

**La Section 2** se présente sous forme de « texte libre » : dans cette section, les Parties peuvent résumer leurs progrès d'application au niveau national et proposer des recommandations pour l'avenir.

**La Section 3** propose aussi 90 indicateurs (sous forme de questions), regroupés dans chaque But et Objectif du Plan stratégique 2016-2024 pour l'application de la Convention, avec une section facultative de « texte libre » sous chaque indicateur dans laquelle la Partie contractante peut, si elle le souhaite, ajouter d'autres informations sur l'application de cette activité au plan national.

**La Section 4** fournit une annexe facultative qui permet aux Parties contractantes ayant élaboré des objectifs nationaux de fournir des informations sur les objectifs et actions, en vue de l'application de chacun des Objectifs du Plan stratégique 2016-2024.

Conformément à la Résolution XII.2, qui encourage les Parties contractantes « à établir et soumettre au Secrétariat, d'ici à décembre 2016 ou avant, et en fonction de leurs priorités, capacités et ressources

nationales, leurs propres objectifs nationaux et régionaux, quantifiables et assortis de délais précis, en s'inspirant des objectifs établis dans le Plan stratégique », toutes les Parties sont encouragées à envisager d'utiliser cet outil de planification nationale exhaustif dès que possible pour définir les domaines de plus haute priorité et les objectifs et actions pertinents au niveau national pour chacun d'entre eux.

La planification des objectifs nationaux propose, pour chacun d'entre eux, la possibilité d'indiquer la priorité nationale pour ce domaine d'activité ainsi que les ressources disponibles, ou qui pourraient être mises à disposition durant la période triennale, pour l'application. En outre, des champs spécifiques sont prévus pour que l'on puisse indiquer les objectifs nationaux applicables d'ici à 2021 et les activités nationales prévues pour atteindre ces objectifs.

Le Plan stratégique Ramsar 2016-2024 met en évidence les synergies entre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité de la CDB et les Objectifs de Ramsar, de sorte que le MRN donne la possibilité aux Parties contractantes d'indiquer, s'il y a lieu, comment les mesures prises pour appliquer la Convention de Ramsar contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi, conformément au paragraphe 51 de la Résolution XII.3.

**La Section 5** est une annexe facultative qui permet aux Parties contractantes qui le souhaitent de fournir des informations supplémentaires pour une ou toutes leurs zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar).

## **Comment remplir et soumettre le modèle de Rapport national pour la COP14**

**Important** – lire cette section avant de commencer à remplir le modèle de Rapport national

13. Toutes les sections du MRN pour la COP14 doivent être remplies dans l'une des langues officielles de la Convention (français, anglais, espagnol).

14. Le délai de soumission du MRN **dûment rempli est fixé au 21 janvier 2021**. Après cette date, il ne sera plus possible d'ajouter des informations contenues dans les Rapports nationaux dans l'analyse et le rapport à la COP14 sur l'application de la Convention.

15. Le délai de soumission des **Objectifs nationaux est fixé au 24 janvier 2020**.

16. Pour aider les Parties à se reporter aux données pertinentes qu'elles ont fournies dans leur Rapport national à la COP12, pour chaque indicateur approprié, référence est faite à l'indicateur/aux indicateurs équivalent(s) dans le MRN pour la COP12 ou les MRN précédents, sous la forme suivante : {x.x.x}

17. Pour le suivi et chaque fois que nécessaire, une référence est aussi fournie au domaine de résultat clé pertinent (DRC) pour faire le lien avec l'application du Plan stratégique 2009-2015 par les Parties contractantes.

18. Seuls les Objectifs du Plan stratégique 2016-2024 que les Parties doivent appliquer sont inclus dans le modèle de Rapport national ; les Objectifs du Plan stratégique qui ne s'adressent pas directement aux Parties sont omis dans le modèle de Rapport national car on peut trouver cette information dans la Base de données sur les Sites Ramsar ou dans le Plan de travail du Groupe d'évaluation scientifique et technique (par exemple, Objectifs 6 et 14).

19. Pour chaque indicateur (question), vous ne pouvez choisir qu'une seule réponse. Si vous souhaitez fournir d'autres informations ou des précisions, faites-le dans les champs placés en dessous de l'indicateur pertinent. Veuillez être aussi bref que possible (maximum 500 mots pour chaque champ de « texte libre »).

20. Pour bien faire, le MRN devrait être rempli par le principal compilateur, en consultation avec ses collègues compétents et d'autres personnes du gouvernement et, au besoin, avec des ONG et autres acteurs qui pourraient avoir des connaissances plus approfondies de certains aspects de l'application globale de la Convention par la Partie en question. Le principal compilateur peut enregistrer le document à n'importe quel moment et y revenir pour poursuivre ou pour modifier les réponses. Les compilateurs devraient se référer au Rapport national soumis à la COP13 pour veiller à la continuité et à la cohérence des informations fournies. Dans le système en ligne, il y a une option permettant des consultations avec d'autres personnes.

21. Le MRN rempli **doit être accompagné d'une lettre pouvant être téléchargée dans le système en ligne, ou envoyé par courriel (nationalreports@ramsar.org) au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP14.**

Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez contacter le Secrétariat Ramsar pour avis (nationalreports@ramsar.org).

## Section 1 : Information institutionnelle

**Note importante** : Le Secrétariat Ramsar considère que les réponses données ci-dessous constituent la liste définitive de vos correspondants. Ces réponses serviront à mettre à jour les données dont le Secrétariat dispose actuellement sur vos correspondants, à consulter à l'adresse : [https://www.ramsar.org/fr/search?f\[0\]=type%3Aperson#search-contacts](https://www.ramsar.org/fr/search?f[0]=type%3Aperson#search-contacts)

Nom de la Partie contractante

Le Rapport National rempli **doit être accompagné** d'une lettre au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP14. Elle peut être téléchargée en utilisant la fonction "Gerer les fichier" de cette question (symbole bleu plus bas)  
> Algérie

### Autorité administrative Ramsar désignée

Nom de l'Autorité administrative

> Direction Générale des Forêts

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre

> Ms Ali Mahmoudi, Directeur Général des Forêts

Adresse postale

> Chemin Doudou Mokhtar - BP n°232 - Ben Aknoun - Alger.

Tél./Télé.

> 0023 23 82 48

Courriel

> mahmoudi\_ila@yahoo.fr

### Correspondant national désigné pour les affaires de la Convention

Nom et titre

> Kabouya- Loucif -Ilham, Directrice de la protection de la Faune et de la Flore.

Adresse postale

> Chemin Doudou Mokhtar - BP n°232 - Ben Aknoun - Alger

Tél./Télé.

> 023 23 82 87

Courriel

> loucifilham@yahoo.fr

### Correspondant national désigné pour les affaires du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre

> Bakaria Fatiha

Nom de l'organisation

> Université El Tarf

Adresse postale

>

Tél./Télé.

>

Courriel

>

### Correspondant national gouvernemental désigné concernant le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)

Nom et titre

> Bendjedda Nadjiba, Chef de Bureau des zones humides

Nom de l'organisation

> Direction Générale des Forêts

Adresse postale

> Adresse postale : Chemin Doudou Mokhtar - BP n°232 - Ben Aknoun - Alger.

Tél./Télec.

> 023 23 82 97

Courriel

> bendjeddanadjiba@yahoo.fr

**Correspondant national non gouvernemental désigné concernant le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)**

Nom et titre

> SOUDI Zahera

Nom de l'organisation

> présidente association verte de Mascara

Adresse postale

> Université de Mascara

:

Tél./Télec.

> 07 78 59 83 39

Courriel

> souidi.z@gmail.com

## **Section 2 : Résumé général sur les progrès et les difficultés d'application de la Convention**

Dans votre pays, au cours de la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP13)

### **A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention ?**

- 1)  
> lancement d'un projet pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion écosystémique des zones humides en Algérie.
- 2)  
> Elaboration d'un Atlas des 50 zones humides classées Ramsar
- 3)  
> Suivi des zones humides par imagerie satellitaire : Elaboration des cartes d'occupation du sol par l'application SWOS pour les 50 sites classés Ramsar.
- 4)  
> Reconnaissance à l'internationale des Parcs Culturels, incluant les 11 sites Ramsar en leur sein, en tant qu'Autres Mesures de Conservation Efficace par zone « AMCE ».
- 5)  
> Elaboration d'une deuxième phase du projet Guerbes Sanhadja.

### **B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention ?**

- 1)  
> Manque de financement pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion ainsi que pour le montage de projets régionaux pour la conservation des zones humides.
- 2)  
> L'acquisition des fonds financiers pour les associations.
- 3)  
> Trouver un ancrage juridique pour la Stratégie Nationale des Zones Humides.
- 4)  
> manque de matériel pour le suivi écologique des zones humides notamment en ce qui concerne l'observation ornithologique.
- 5)  
> L'augmentation de la pression urbaine et des infrastructures.

### **C. Quelles sont les cinq priorités futures pour l'application de la Convention ?**

- 1)  
> Mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale des zones humides  
.
- 2)  
> Faire les études de plans de gestion prévues et mettre en œuvre les plans de gestions existants des sites Ramsar avec un système de suivi évaluation
- 3)  
> Mise à jour de l'inventaire national des zones humides
- 4)  
> Renforcement des capacités pour les gestionnaires des sites notamment en matière de suivi écologique.
- 5)  
> Renforcement des capacités de la société civile dans la gestion de projets relatifs à la préservation des zones humides

### **D. Avez-vous (AA) des recommandations à faire concernant les priorités d'application et les besoins**

d'assistance en la matière de la part du Secrétariat Ramsar ?

> - Assister les parties afin de trouver des fonds pour le financement de projets relatifs à la conservation et l'aménagement des zones humides.

- Proposition des résolutions qui pourront aider les Etats à renforcer la législation nationale relative à la protection et la conservation des zones humides.

- Accompagner les Etats Parties dans leurs efforts de la mise en œuvre des décisions de la convention Ramsar notamment à travers l'expertise, la formation, la coopération technique et la diffusion de la documentation y afférente.

- Encourager la coopération bilatérale et multilatérale.

- Renforcer la mise en application des perspectives globales en matière de mise en synergie de la Convention Ramsar et de la Convention relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ; en faveur, notamment, de l'harmonisation des stratégies, approches et méthodologies d'intervention, de la promotion de la coopération technique et de la facilitation d'accès aux financements internationaux.

- Appuyer les parties dans l'effort d'implémentation de programmes de surveillance écologique des zones humides d'intérêt patrimonial, au travers d'une approche paysagère et intégrée tenant compte des ajustements méthodologiques éco régionaux à opérer dans le système de suivi et d'évaluation y afférents.

E. Avez-vous (AA) des recommandations à faire sur l'aide qu'apportent les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention en matière d'application ? (y compris les partenariats en cours et à développer)

> - Appui technique pour l'actualisation de l'inventaire des zones humides, y compris des habitats ;

- Appui dans les techniques d'analyses des résultats du dénombrement des oiseaux d'eaux;

- Appui technique et financier pour assurer un bon fonctionnement du réseau d'observateurs ornithologiques;

- Renforcement de capacités en matière du suivi des zones humides ;

- Renforcement de capacités pour la mise en place d'un dispositif de veille écologique lié au réchauffement global du climat et les scénarii possibles d'assèchement irréversible, particulièrement en zones arides et sahariennes;

- Mise en place de nouveaux CESP

F. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar au niveau national à celle d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), en particulier ceux du « groupe de la biodiversité » [Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur les espèces migratrices (CMS), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)] ?

> -Mettre en place un cadre de concertation synergique multisectoriel, impliquant notamment les points focaux des différentes Conventions et accords multilatéraux sur l'environnement et la consolidation de l'action du Comité national des zones humides ;

- Montage de projets impliquant les différents AME ;

G. Comment la Convention de Ramsar est-elle liée avec les politiques/stratégies relatives à l'eau et autres stratégies dans le pays (par exemple, développement durable, énergie, industries extractives, réduction de la pauvreté, assainissement, sécurité alimentaire, biodiversité) et comment cela pourrait-il être amélioré ?

> À travers la mise en place de Plans et Stratégies nationaux pluridimensionnels qui couvrent toutes ces questions à l'instar du PNAE-DD et du SNAT.

Le gouvernement algérien a mis en œuvre une Stratégie Nationale de l'Environnement et un Plan National d'actions pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD) qui s'est traduite par le développement du cadre législatif et réglementaire, le renforcement des capacités institutionnelles, l'introduction d'instruments économiques et financiers et la mobilisation d'investissements importants. La dimension développement durable a été intégrée dans l'ensemble des stratégies et législations sectorielles.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) adopté par la loi n°10-02 du 29 juin 2010 traduit la volonté de l'Etat à assurer à l'horizon 2030 dans un cadre de développement durable, d'équilibre, d'équité et d'attractivité du territoire dans toutes ses composantes telles qu'énoncées par la loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Du SNAT découlent les schémas directeurs sectoriels qui fixent les grands principes pour l'implantation d'activités économiques et des grandes infrastructures.

Aussi, l'élaboration de plans de gestions intégrés des zones humides comme modèle de gestion en valorisant les biens et services offerts par les zones humides par des actions concrètes .

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Convention est liée à la politique sectorielle de la Culture à travers notamment la gestion fédératrice des territoires associés au réseau national des parcs culturels (aires de conservation désignées Autres Mesures de Conservation Efficace par zone) mise sous la tutelle du Ministère de la Culture et des Arts. Une gestion fondée sur le principe de l'indissociabilité nature-culture visant la conservation, la protection et la valorisation des patrimoines éco culturels (naturels et culturels) des territoires

concernés, comprenant les zones humides qui leurs sont associées. Le secteur de la Culture est, par ailleurs, parmi les partenaires opérationnels de mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des zones humides (2015-2030) ainsi que la stratégie nationale pour la biodiversité (2016-2030).

H. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIII.18, L'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, veuillez décrire brièvement l'équilibre entre les hommes et les femmes qui participent aux décisions, programmes et travaux de recherche relatifs aux zones humides.

› Nous n'avons pas cette information

I. Avez-vous (AA) d'autres commentaires généraux à faire sur l'application de la Convention ?

›

J. Veuillez faire la liste des organisations consultées ou ayant contribué aux informations fournies dans ce rapport

› Le ministère des affaires étrangères

Le ministère de l'agriculture et du développement rural à travers la DGF

Le ministère des ressources en eau

Le ministère de la Culture et des Arts

Le ministère de l'Energie

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Le ministère de l'éducation nationale

les offices nationaux des parcs culturels de l'Ahaggar, du Tassili n'Ajjer de l'Atlas Saharien et du Touat Gourara

Tidikelt

Le programme des parcs culturels algériens



## Section 3 : Indicateurs (questions) et autre information sur l'application

### But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14, 15]

#### Objectif 1

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence : Objectif d'Aichi 2]

1.1 La conservation des zones humides et l'identification des avantages des zones humides ont-ils été intégrés dans les approches durables des stratégies et processus de planification nationaux suivants : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

La conservation des zones humides et l'identification des avantages des zones humides ont-ils été intégrés dans les approches durables des stratégies et processus de planification nationaux suivants : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

Please select only one per square.

a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
b) Stratégies d'élimination de la pauvreté	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
d) Plans de gestion des ressources côtières et marines	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
f) Programmes nationaux pour les forêts	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

h) Stratégie et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
j) Politiques nationales pour le tourisme	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
k) Politiques nationales pour le développement urbain	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
l) Politiques nationales pour les infrastructures	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
m) Politiques nationales pour l'industrie	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3} DRC 1.3.i	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
p) Politiques nationales pour la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

### 1.1 Information supplémentaire

> - Plans de gestion des ressources côtières et marines :

- Assistance à l'élaboration des plans d'aménagement côtiers : (14 wilayas côtières).
- Programme d'aménagement côtier des trois (03) zones métropolitaines (Alger, Oran et Annaba)
- Etudes d'Aménagement du littoral (Tipasa, Bejaia...)
- Aménagement des réserves naturelles marines (Tipaza, Ain Temouchent....)
- Etudes de délimitation des zones littorales côtières sensibles ou côtières sensibles ou exposées à des risques environnementaux particuliers
- Elaboration d'une base de données et d'un SIG du suivi de l'état du littoral

o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution :

- dispositif Tel Bahr : lutte contre pollution marine et accidentelle
- Plan d'action national pour la lutte contre la pollution marine d'origine tellurique en collaboration avec le Med Pol (pollution méditerranéenne)
- Etude de dépollution du littoral de Bousmail (Tipasa)
- Evaluation de la qualité du milieu marin

- Projet de coopération pour la lutte contre la pollution par les hydrocarbures et les substances nocives et potentiellement dangereuses (projet West MOPOCO).

projet relatif à l'amélioration et à la préparation à la lutte contre la pollution marine en méditerranée (projet POSO II).

e) Stratégie/Plan de gestion intégrée de la zone côtière : un projet de partenariat stratégique pour le grand écosystème méditerranéen avec le Med partnership, le PNUF PAM et le PAP /CAR : élaboration par le Ministère chargé de l'environnement d'une Stratégie Nationale de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (2016) : qui prévoit 76 actions à réaliser jusqu'à l'horizon 2030 et du plan côtier du lac de Reghaia : proposition d'une vingtaine d'actions.

Politique nationale du secteur de la Culture pour la conservation, protection et valorisation des patrimoines éco-culturel. Notamment, à travers, les plans d'action des offices nationaux des parcs culturels.

## Objectif 2

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière

[Référence : Objectifs d'Aichi 7 et 8], [Référence : Objectifs de développement durable6, Cible 6.3.1]

2.1 La quantité et la qualité de l'eau disponible pour, et requise par, les zones humides ont-elles été évaluées pour soutenir l'application des Lignes directrices pour l'attribution et la gestion de l'eau en vue du maintien des fonctions écologiques des zones humides (Résolution VIII.1, VIII.2) ? 1.24.

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

### 2.1 Information supplémentaire

> La stratégie nationale de gestion écosystémique des zones humides ainsi que la stratégie nationale pour la biodiversité prévoient l'évaluation des besoins en eau pour le maintien de fonctionnement écologique des zones humides.

L'approche de gestion intégrée des ressources en eau nécessite de prendre en considération les besoins en eau écologique.

Mais à présent, l'évaluation de ces besoins constitue une tâche complexe et transversale (eau, biodiversité, changement climatique, parcs culturels), ce qui requiert un appui, y compris financier extérieur, en matière scientifique et technique sur ce volet.

2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? (Action r3.4.iv)

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

### 2.2 Information supplémentaire

>

2.3 Quelles initiatives, le cas échéant, ont été prises pour améliorer la durabilité de l'utilisation de l'eau (ou de l'attribution des ressources en eau) dans le contexte des besoins des écosystèmes dans les principaux bassins fluviaux (Résolution VIII.1 et XII.12) ? (Action 3.4.6)

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu  
 X=Inconnu

### 2.3 Information supplémentaire

> Pour chaque région hydrographique qui sont au nombre de 5, l'Algérie dispose d'un Plan Directeur D'aménagement des ressources en eau (PDARE) qui définit les choix stratégiques de mobilisation, d'affectation et d'utilisation des ressources en eau, y compris les eaux non conventionnelles, en vue d'assurer :

- la satisfaction des besoins en eau correspondant aux usages domestique, industriel et agricole et autres usages économiques et sociaux ;
- la protection quantitative et qualitative des eaux souterraines et superficielles ;

- la prévention et la gestion des risques liés aux phénomènes naturels exceptionnels, tels que la sécheresse et les inondations.

Point de vue législatif : la nouvelle constitution, l'article introduit sur la préservation de la ressource aux générations futures, loi sur l'eau ; suivi des ODD et notamment l'indicateur ODD6.4.2 « niveau du stress hydrique » par la maîtrise et la rationalisation des prélèvements et l'optimisation de la disponibilité de la ressource en eau et la préservation du débit écologique

Plusieurs mesures de diminution du stress hydrique ont été prises en compte.

2.4 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? (Action r3.4.ix.)

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 2.4 Information supplémentaire

> Des débits sanitaires (écologiques) sont prévus dans les projets d'APD des barrages pour d'éventuels lâchers opérés pour les barrages en exploitation en aval dans la nature

Restrictions opérées dans l'exploitation des barrages dans le cas d'une sécheresse avérée par un programme de substitution par le recours à la réalisation aux forages et le recours aux ressources non conventionnelles notamment le dessalement de l'eau de mer (lancement 04 stations de dessalement).

Recharges artificielles des nappes (un projet pilote au niveau de la commune de Chebli) wilaya de Blida)

Le programme de dessalement de l'eau de mer en combinaison avec les programmes de grands transferts doit permettre de satisfaire le maximum de villes côtières et avoisinantes, de dégager le surplus des barrages pour l'irrigation et de réaffecter une partie des gains des barrages de l'Atlas tellien vers les Hauts Plateaux (SNAT).

Un programme de nouveaux barrages de stockage et de transfert est à l'étude pour la sécurisation de la ressource des régions Ouest, Centre et Est pour tout usage confondu.

2.5 Pourcentage de ménages raccordés au réseau d'égouts.

ODD 6 Cible 6.3.1

> 91

#### 2.5 Information supplémentaire

>

2.6 Quel est le taux de couverture des réseaux d'eaux usées dans le pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- E=Nombre exact (pour cent)

> 91

- F=Inférieur à (pour cent)

>

- G=Supérieur à (pour cent)

>

- X=Inconnu

- Y=Non pertinent

#### 2.6 Information supplémentaire

>

2.7 Quel est le pourcentage d'utilisateurs de fosses septiques/ toilettes sèches, si ces notions sont applicables dans votre pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- E=Nombre exact (pour cent)

> 4

- F=Inférieur à (pour cent)

>

- G=Supérieur à (pour cent)

>

- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 2.7 Information supplémentaire

>

2.8 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ? ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 2.8 Information supplémentaire

> Il existe actuellement deux sites de phyto-épuration installés depuis 2006 dans le cadre du projet de lutte contre la remontée des eaux dans la wilaya d'Ouargla :

-Station d'épuration de N'goussa : Procédé d'épuration : Filtres plantés de roseaux Capacité d'épuration : 10 914 EQH ; Débit installé : 1515 m<sup>3</sup> /j.

-Station d'épuration de Timacine : Procédé d'épuration : Jardins plantés Capacité d'épuration : 100 EQH ; Débit installé : 15 m<sup>3</sup> /j.

2.9 Nombre d'installations de traitement des eaux usées (ou volume traité) au niveau national ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- E=Nombre exact(installations)

> 200

- F=Inférieur à (installations)

>

- G=Supérieur à (installations)

>

- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 2.9 Information supplémentaire

> L'Algérie dispose de 200 systèmes épuratoires en exploitation avec une capacité installée de 900 hm<sup>3</sup> /an. Le volume d'eaux usées épurées actuellement est de 480 hm<sup>3</sup> /an (soit 53 % de la capacité installée).

2.10 Quel est l'état de marche des installations de traitement des eaux usées ? Si cela s'applique à votre pays

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- A=Bon
- B=Ne fonctionne pas
- C=Fonctionne
- Q=Obsolète
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 2.10 Information supplémentaire

>

2.11 Quel est le pourcentage de technologie de traitement décentralisé des eaux usées, y compris les zones humides/étangs construits ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

- A=Bon
- B=Ne fonctionne pas
- C=Fonctionne
- Q=Obsolète
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 2.11 Information supplémentaire

> 45 % boues activées  
32 % lagunage naturel  
18 % lagunage aéré  
5 % filtre planté

## 2.12 Nombre de systèmes de réutilisation des eaux usées (ou volume réutilisé) et but ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

> 18

## 2.12 Information supplémentaire

> La réutilisation à partir des stations d'épuration

18 STEP sur les 200 STEP seulement réutilisent un volume d'environ 20hm<sup>3</sup>/an d'eau usée traitée, pour l'irrigation d'une superficie de 4000 hectares.

Les principales cultures irriguées sont :

Arbres fruitiers

Céréales

fourrages

vigne

cultures maraichères

la réutilisation indirecte

Elle est pratiquée dans plusieurs wilayas par des prélèvements au fil de l'eau après déversement des eaux usées épurées de 11 STEP dans les oueds, ainsi un volume estimé à 14,8 hm<sup>3</sup>/ an est utilisé pour irriguer près de 7900 ha.

## 2.13 Quelle est la finalité du système de réutilisation des eaux usées ? Si cela s'applique à votre pays

ODD 6 Cible 6.3.1.

*Please select only one option*

R=Agriculture

S=Paysage

T=Industriel

U=Eau potable

X=Inconnu

Y=Non pertinent

## 2.13 Information supplémentaire

Veillez préciser si le système de réutilisation des eaux usées est gratuit ou payant, et ajouter tout autre renseignement pertinent.

> A présent l'eau usée épurée est fournie gratuitement aux agriculteurs

## 2.14 Votre pays utilise-t-il un système de traitement des eaux usées avec des zones humides comme filtre naturel tout en préservant l'écosystème de ces zones humides ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

X=Inconnu

## 2.14 Information supplémentaire : Si oui, veuillez fournir un exemple.

>

## Objectif 3

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}

[Référence : Objectifs d'Aichi 3, 4, 7 et 8]

3.1 Le secteur privé est-il encouragé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {1.10.1} DRC 1.10.i

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

### 3.1 Information supplémentaire

> Le secteur privé doit respecter lors de la réalisation de ses projets d'investissement et son activité les dispositions législatives et réglementaires en matière d'environnement. Le code de l'investissement prévoit des avantages particuliers pour les investissements utilisant des équipements de protection de l'environnement.

Les investissements touristiques doivent prévoir des stations d'épuration spécifiques aux projets.

Par ailleurs, les autorisations d'exploitation des ressources naturelles sont délivrées par les autorités compétentes sur la base d'un cahier des charges qui exige une utilisation rationnelle des zones humides.

### 3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion ? {1.10.2} DRC 1.10.ii

Please select only one per square.

a) des Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) des zones humides en général	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

### 3.2 Information supplémentaire

> Dans le cadre de l'exploitation des lacs et notamment l'exploitation de l'anguille, les investisseurs privés doivent se conformer aux prescriptions du cahier des charges et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Soucieux d'assurer une complémentarité et une cohérence dans les approches, le rapport national sur l'habitat, présente des propositions concernant la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des écosystèmes

### 3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.1} DRC 1.11.i

Please select only one option

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

### 3.3 Information supplémentaire

> La politique du renouveau rural initié en 2009 encourage l'utilisation rationnelle des zones humides à travers les projets de proximité de développement rural intégré, tout en veillant à la préservation et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles pour mener des projets respectueux de l'environnement. Cette démarche est caractérisée par :

- des aides financières aux populations rurales à travers l'octroi de crédits à taux bonifiés ;
- la prise en charge des préoccupations des populations rurales et la satisfaction des besoins de leurs ménages ;
- le renforcement des organisations rurales locales (associations de villageois...) pour mener des actions de proximité en matière d'information et de sensibilisation ;
- la formation au profit des populations locales, à titre gracieux, sur les techniques d'apiculture, cuniculture, et de gestion durable de l'eau notamment par le système de goutte à goutte.

### 3.4 Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui découragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.2} DRC 1.11.i

Please select only one option

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu  
 Z=Non applicable

### 3.4 Information supplémentaire

> - En plus du cadre législatif et réglementaire antérieur, la loi sur les ressources biologiques a été promulguée (n°14-07 du 09 août 2014). la loi portant régime général des forêts qui consacre un chapitre sur les zones

humides est en cours de révision.

- Loi n° 11\_02 du 17 février 2011, sur les aires protégées dans le cadre du développement durable prévoit des dispositions pénales pour toute activité visant à porter atteinte aux écosystèmes des aires protégées et des zones humides.

- Arrêté signé et en voie de publication, fixant la liste des produits de la pêche vénéneux.

- Lois n° 03-01 et 03-03 du 17 février 2003 sur la promotion du tourisme dans le cadre du développement durable et les Zones d'expansion et sites touristiques

#### **Objectif 4**

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

[Référence : Objectif d'Aichi 9]

4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {1.9.1} DRC 1.9.i

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

#### 4.1 Information supplémentaire

> Les études de plans de gestions de zones humides prévoient un inventaire de la végétation aquatique et terrestre qui inclut les espèces exotiques envahissantes.

Le CNRDPA procède au signalement de toute espèce envahissante qui apparait dans les milieux aquatiques et à son inscription dans un répertoire.

4.2 Des politiques ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes ont-elles été établies ou révisées pour les zones humides ? {1.9.2} DRC 1.9.iii

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

#### 4.2 Information supplémentaire

> Au niveau des parcs nationaux un protocole de suivi de la flore permet de contrôler la prolifération des espèces envahissantes.

Il convient d'indiquer également les alertes lancées par les chercheurs lors de l'exécution du programme de recherche relatif au terrain et dans le cadre de la veille écologique, assurée à travers les entités écologiques.

4.3 Votre pays a-t-il, par des mesures de gestion, réussi à contrôler des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

X=Inconnu

#### 4.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez fournir des exemples, y compris les noms des espèces et les mesures de gestion appliquées avec succès

>

4.4 Y a-t-il des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides qui ont été contrôlées avec succès par des mesures de gestion ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

X=Inconnu

#### 4.4 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez fournir des exemples, y compris les noms des espèces et les mesures de gestion appliquées avec succès



>

#### 4.5 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

#### 4.5 Information supplémentaire

>

### **But 2 : Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar**

[Référence : Objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14, 15]

#### **Objectif 5**

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 6, 11 et 12]

#### 5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar ? {2.1.1} DRC 2.1.i

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 5.1 Information supplémentaire

> Au jour d'aujourd'hui 50 zones humides sont classées sur la liste Ramsar d'importance internationale, en effet, la priorité actuelle est de doter les sites classés de Plans de gestion pour leur assurer une protection durable.

Le classement de nouveaux sites exige des moyens et financements conséquents

#### 5.2 Le Service d'information sur les Sites Ramsar et ses outils ont-ils été utilisés pour l'identification nationale d'autres Sites Ramsar à inscrire ? {2.2.1} DRC 2.2.ii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

#### 5.2 Information supplémentaire

> Une enquête est régulièrement menée à travers le territoire national pour identifier de nouveaux sites Ramsar, en utilisant les Fiches Descriptives Ramsar (FDR).

Il est à noter que les FDR sont utilisées par certaines universités comme support de cours et d'exercices sur les zones humides.

Aussi, l'activité du réseau national d'observateurs ornithologiques, constitue une source d'information sur l'état des zones humides.

#### 5.3 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion officiel ? {2.4.1} DRC 2.4.i

*Please select only one option*

- E=Nombre exact (sites)

> 11

- F=Inférieur à (sites)

>

- G=Supérieur à (sites)

>

- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

#### 5.4 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion officiel, ce plan est-il appliqué ? {2.4.2} DRC 2.4.i

Please select only one option

E=Nombre exact (sites)

> 2

F=Inférieur à (sites)

>

G=Supérieur à (sites)

>

X=Inconnu

Y=Non pertinent

5.5 Pour combien de Sites Ramsar n'ayant pas de plan de gestion officiel, une gestion efficace est-elle en train d'être mise en œuvre par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures en vigueur de gestion appropriée des zones humides ? {2.4.3} DRC 2.4.i

Please select only one option

E=Nombre exact (sites)

> 2

F=Inférieur à (sites)

>

G=Supérieur à (sites)

>

X=Inconnu

Y=Non pertinent

### 5.3 - 5.5 Information supplémentaire

> Sites Ramsar disposant d'un plan de gestion

JJEL

1- Lac de Beni Belaid

ALGER

2- Lac de Réghaia

NAAMA

3- Oglet eddaira

Skikda

4- Guerbes Sanhadja

El Tarf

5- Lac Tonga

6- Lac Oubeira

7- Lac Noir

8- Aulnaie d'Ain Khia

9- Lac Mellah

Ghardaia

10-Sebkhet El Melah ou Lac El Menéa

Oum El Bouaghi

11-Chott Timerganine

Sites Ramsar dont le plan de gestion est appliqué :

ALGER

1- Lac de Réghaia

SKIKDA

2- Guerbes-Sanhadja

5.6 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (c'est-à-dire des sites ayant soit un plan de gestion officiel, soit une gestion assurée par d'autres moyens pertinents, le cas échéant, par exemple d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {1.6.2} DRC 1.6.ii

Please select only one option

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

### 5.6 Information supplémentaire

> Les études de plan de gestion sont élaborées par une équipe d'experts pluridisciplinaires nationaux et internationaux (spécialistes en écologie, hydrologie, végétation des zones humides, socio économistes, cartographes spécialisés en télédétection et système d'information géographique). Ces études sont menées sur la base des diagnostics écologique, hydrologique et socioéconomique et des enquêtes sur terrain auprès

des autorités et populations locales, ainsi que des ateliers de concertations afin d'aboutir à un plan d'action sur 5 ans à même de prendre en charge les préoccupations de conservation des populations vivant autour des zones humides.

#### 5.7 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {2.4.4} DRC 2.4.iv

*Please select only one option*

E=Nombre exact (sites)

> 17

F=Inférieur à (sites)

>

G=Supérieur à (sites)

>

X=Inconnu

Y=Non pertinent

#### 5.7 Information supplémentaire

S'il y a 1 site ou plus, veuillez donner le nom et la cote officielle du site ou des sites

> Mise en place du comité national des zones humides.

Pour les sites Ramsar se trouvant dans un parc national tel que le complexe de zone humide d'El Kala, un conseil scientifique a été mis en place en 2014 en application de la loi sur les aires protégées.

Par ailleurs, dans les projets de coopération, des comités de pilotage sont installés et constitués de l'ensemble des secteurs concernés par les zones humides à titre d'exemple : le comité de pilotage du complexe des zones humides de Guerbes Sanhadja à Skikda et celui du lac de Réghaia.

Comité de pilotage pour 10 sites dans le cadre de projets du cadastre des zones humides.

Il y a également l'installation de la commission nationale et des commissions de wilaya des aires protégées :

Décret exécutif n°16-259 correspondant au 10 octobre 2016

### Objectif 7

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}.

[Référence : Objectifs d'Aichi 5, 7, 11,12]

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l'Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l'homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l'article 3.2 ? {2.6.1} DRC 2.6.i

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Quelques sites

D=Prévu

#### 7.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Quelques sites', veuillez résumer le mécanisme ou les mécanismes établi(s)

> L'Algérie a déployé un ensemble de structures locales chargées d'observer et de signaler tout changement dans les caractéristiques des zones humides. Ces actions sont menées notamment par les Conservations des Forêts (couvrant les 48 wilayas du pays), les huit (08) Parcs Nationaux, les Réserves de Chasse (en nombre de 4) et les trois (03) Centres Cynégétique.

Les services déconcentrés des secteurs de l'environnement, de la pêche et de l'hydraulique au niveau des 48 wilayas du pays et le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique y contribuent également.

Par ailleurs, il convient de signaler le rôle joué par le réseau d'observateurs ornithologiques, le réseau de surveillance sanitaire de la faune sauvage à côté des populations locales et associations de protection de la nature, de l'environnement et de la pêche pour lancer des alertes de tout changement dans les caractéristiques écologiques des zones humides.

7.2 Tous les cas de changement ou de changement probable, négatif, induit par l'homme, dans les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar ont-ils été signalés au Secrétariat Ramsar conformément à l'article 3.2 ? {2.6.2} DRC 2.6.i

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Quelques cas

O=Pas de changement négatif

## 7.2 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Quelques cas', veuillez indiquer pour quels Sites Ramsar l'Autorité administrative a fait des rapports au Secrétariat, au titre de l'article 3.2, et pour quels sites des rapports sur les changements ou changements probables n'ont pas encore été communiqués

>

7.3 Le cas échéant, des mesures ont-elles été prises pour résoudre les problèmes pour lesquels des Sites Ramsar ont été inscrits au Registre de Montreux, par exemple une demande de Mission consultative Ramsar ? {2.6.3} DRC 2.6.ii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- Z=Non applicable

## 7.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer les mesures prises

>

## **But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle**

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

### **Objectif 8**

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence : Objectifs d'Aichi 12,14,18,19]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ? {1.1.1} DRC 1.1.i

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=En progrès
- D=Prévu

### 8.1 Information supplémentaire

> Un recensement des zones humides a été effectué en 2015 lors de l'élaboration de la stratégie nationale de gestion écosystémique des zones humides a permis d'identifier 16 complexes et 103 sous complexes comportant 2 375 zones humides apparentes, dont 2 056 sont naturelles et 319 artificielles.

Les 16 complexes de zones humides identifiées par la stratégie sont :

- 1- Complexe Numidien
- 2- Complexe Kabyle
- 3- Complexe Algérois
- 4- Complexe Oranais-Dahra
- 5- Complexe Sebkhaté des Aures
- 6- Complexe Chott Ech-Chergui
- 7- Complexe Chott Zahrez
- 8- Complexe Chott El Hodna
- 9- Complexe M'Zab-Mya-Souf
- 10- Complexe Mont des Ksours
- 11- Complexe Guir-Saoura
- 12- Complexe Contreforts du Tadmaït
- 13- Complexe Oued Draa Tindouf
- 14- Complexe Contreforts du Mouydir
- 15- Complexe Tassili
- 16- Complexe Ahaggar

8.2 Votre pays a-t-il mis à jour l'inventaire national des zones humides dans la dernière décennie ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=En progrès
- C1=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

## 8.2 Information supplémentaire

> Au cours de l'élaboration de la stratégie nationale des zones humides en 2015 une cartographie des complexes et sous complexes ainsi que les zones humides qu'ils comportent a été réalisée et un inventaire sur la biodiversité des sites ainsi que les pressions et les menaces qui touchent les zones humides en Algérie a été réalisé.

Egalement, l'étude du cadastre des zones humides élaborée par le ministère chargé de l'environnement en 2011 a permis de déterminer 526 zones humides géo-référencées.

## 8.3 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles conservées ? {1.1.2} DRC

### 1.1.ii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

## 8.3 Information supplémentaire

>

## 8.4 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles mises à la disposition de tous les acteurs ? {1.1.2} KRA 1.1.ii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

## 8.4 Information supplémentaire

> Le site Web de la Direction Générale des Forêts ([www.dgf.org.dz](http://www.dgf.org.dz)) consacre une rubrique dédiée aux zones humides algériennes. Un espace qui permet aux spécialistes et au grand public d'avoir accès à l'information, notamment pour les sites classés sur la liste Ramsar.

Ce site Web établit également un lien avec le site web de la convention de Ramsar.

Aussi, un portail intranet est en cours d'étude au niveau de la Direction Générale des Forêts.

Tous les espaces suivants permettent l'amélioration de la diffusion de l'information sur les zones humides :

- Les fiches descriptives Ramsar;
- Les 4 Atlas sur les zones humides publiées par la DGF ;
- Les données des dénombrements hivernaux des oiseaux d'eau qui sont actualisées et mises à la disposition des scientifiques et étudiants ;
- Les rapports de la célébration de la journée mondiale des zones humides (2 février);
- Les données découlant des études de Plans de gestion ;
- Les cahiers des charges validés sur les études se rapportant aux zones humides ;
- Les publications nationales ou internationales d'articles scientifiques, d'Atlas, de rapports et recueils des rencontres nationales ou internationales scientifiques menées par les universités et les institutions de recherche dans les revues.

Par ailleurs, et dans le cadre de la formation graduée et post graduée, plusieurs thèses et mémoires d'études traitant des zones humides sont publiés et disponibles au niveau des bibliothèques universitaires à l'échelle nationale.

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Algeria.docx](#)

## 8.5 Les conditions\* des zones humides de votre pays ont-elles, généralement, changé depuis la dernière période triennale ? {1.1.3}

Veillez commenter les sources d'information sur lesquelles s'appuie votre réponse dans le champ vert de texte libre ci-dessous. S'il y a une différence entre la situation des zones humides intérieures et côtières, veuillez décrire. Si possible, décrivez les principaux moteurs du (des) changement(s).

\* « Conditions » correspond aux caractéristiques écologiques définies par la Convention.

*Please select only one per square.*

a) Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré
-----------------	--

b) zones humides en général	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré
-----------------------------	--

### 8.5 Information supplémentaire sur a) et/ou b)

> Dans certaines zones humides, quelques modifications ont été observées comme le développement des villes et des territoires de manière générale.

8.6 D'après l'inventaire national des zones humides, s'il en existe un, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés pour l'étendue des zones humides (selon la définition Ramsar) pour l'année 2020 et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable.

*Please select only one option*

E=Nombre exact (km<sup>2</sup>)

> 303281,3

G=Supérieur à (km<sup>2</sup>)

>

X=Inconnu

### 8.6 Détails

Selon la définition Ramsar et la classification des zones humides, l'information ventilée sur l'étendue des zones humides est la suivante.

**Note:**

Le minimum d'information à fournir est la superficie totale des zones humides pour chacune des trois catégories principales ; « marine/côtière », « continentale » et « artificielle ».

Si les données des inventaires sont partielles ou non complètes, donnez l'information disponible.

Des orientations sur l'information relative à l'étendue des zones humides nationales à fournir pour l'Objectif 8 « Inventaire national des zones humides » du modèle de Rapport national sont à consulter à l'adresse :

<https://www.ramsar.org/fr/document/orientations-sur-les-informations-relatives-a-letendue-nationale-des-zones-humides>.

### 8.6 Zones humides marines/côtières

	Kilomètres carrés (km <sup>2</sup> )
A --Eaux marines peu profondes et permanentes, dans la plupart des cas d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse; y compris baies marines et détroits.	
B -- Lits marins aquatiques subtidaux; y compris lits de varech, herbiers marins, prairies marines tropicales.	
C -- Récifs coralliens.	
D -- Rivages marins rocheux; y compris îles rocheuses, falaises marines.	
E --Rivages de sable fin, grossier ou de galets; y compris bancs et langues de sable, îlots sableux, systèmes dunaires et dépressions intradunales humides.	
F-- Eaux d'estuaires; eaux permanentes des estuaires et systèmes deltaïques estuariens.	

G --Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux.	
Ga -- Récifs à bivalves (mollusques).	
H -- Marais intertidaux; y compris prés salés, schorres, marais salés levés, marais cotidaux saumâtres et d'eau douce.	
I --Zones humides boisées intertidales; y compris marécages à mangroves, marécages à palmiers nipa et forêts marécageuses cotidales d'eau douce.	
J --Lagunes côtières saumâtres/salées; y compris lagunes saumâtres à salées reliées à la mer par un chenal relativement étroit au moins.	
K --Lagunes côtières d'eau douce; y compris lagunes deltaïques d'eau douce.	
Zk(a) - Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains, marins/côtiers.	

## 8.6 Zones humides marines/côtières total (km2)

>

## 8.6 Zones humides continentales

	<b>Kilomètre carré (km2)</b>
L -- Deltas intérieurs permanents.	
M -- Rivières/cours d'eau/ruisseaux permanents; y compris cascades.	
N --Rivières/cours d'eau/ruisseaux saisonniers/intermittents/irréguliers.	
O --Lacs d'eau douce permanents (plus de 8 hectares); y compris grands lacs de méandres.	
P -- Lacs d'eau douce saisonniers/intermittents (plus de 8 hectares; y compris lacs des plaines d'inondation).	
Q -- Lacs salés/saumâtres/alcalins permanents.	

R -- Lacs salés et étendues/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.	
Sp -- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins permanents.	
Ss -- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.	
Tp -- Mares/marais d'eau douce permanents; étangs (moins de 8 hectares), marais et marécages sur sols inorganiques; avec végétation émergente détrempée durant la majeure partie de la saison de croissance au moins.	
Ts -- Mares/marais d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques; y compris fondrières, marmites torrentielles, prairies inondées saisonnièrement, marais à laïches.	
U -- Tourbières non boisées; y compris tourbières ouvertes ou couvertes de buissons, marécages, fagnes.	
Va -- Zones humides alpines; y compris prairies alpines, eaux temporaires de la fonte des neiges.	
Vt -- Zones humides de toundra; y compris mares de la toundra, eaux temporaires de la fonte des neiges.	
W -- Zones humides dominées par des buissons; marécages à buissons, marécages d'eau douce dominés par des buissons, saulaies, aulnaies; sur sols inorganiques.	
Xf -- Zones humides d'eau douce dominées par des arbres; y compris forêts marécageuses d'eau douce, forêts saisonnièrement inondées, marais boisés; sur sols inorganiques.	
Xp -- Tourbières boisées; forêts marécageuses sur tourbière.	
Y -- Sources d'eau douce; oasis.	
Zg -- Zones humides géothermiques.	



Zk(b) -- Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains, continentaux.	
--	--

## 8.6 Zones humides continentales total (km2)

>

## 8.6 Zones humides artificielles

	Kilomètre carré (km2)
1 -- Étangs d'aquaculture (p. ex., poissons, crevettes).	
2 -- Étangs; y compris étangs agricoles, étangs pour le bétail, petits réservoirs; (généralement moins de 8 hectares)..	
3 -- Terres irriguées; y compris canaux d'irrigation et rizières.	
4 -- Terres agricoles saisonnièrement inondées.	
5 -- Sites d'exploitation du sel; marais salants, salines, etc.	
6 -- Zones de stockage de l'eau; réservoirs/barrages/retenues de barrages/retenues d'eau; (généralement plus de 8 hectares).	
7 -- Excavations; gravières/ballastières/glaisières; sablières, puits de mine.	
8 -- Sites de traitement des eaux usées; y compris champs d'épandage, étangs de sédimentation, bassins d'oxydation, etc.	
9 -- Canaux et fossés de drainage, rigoles.	
ZK(c) -- Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains, artificiels.	

## 8.6 Zones humides artificielles total (km2)

>

## 8.6 Information supplémentaire

Si l'information est disponible, veuillez indiquer le pourcentage de changement dans l'étendue des zones humides depuis trois ans. Veuillez noter : pour le % of de changement dans l'étendue des zones humides, si la période des données couvre plus de trois ans, donnez l'information disponible et indiquez la période de changement.

>

## 8.7 Veuillez indiquer si vous avez besoin (pour des problèmes techniques, financiers ou de gouvernance) de dresser, mettre à jour ou terminer un Inventaire national des zones humides

>

## Objectif 9

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 4, 6, 7]

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.3.1} DRC 1.3.i

Si 'Oui', veuillez donner le titre et la date de la politique dans le champ vert de texte libre

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=En préparation  
 D=Prévu

### 9.1 Information supplémentaire

> Stratégie Nationale de Gestion Ecosystémique des Zones Humides en Algérie : Conformément aux recommandations de la convention Ramsar, une stratégie nationale de préservation des zones humides est élaborée qui constitue un outil indispensable permettant de disposer d'orientations à long terme, de Plans d'actions à court et moyen terme. Procéder à sa mise en œuvre devra garantir la préservation des sites et le développement d'activités génératrices de revenu au profit des populations rurales et ce grâce à la gestion intersectorielle durable de ces écosystèmes précieux et fragiles.

Stratégie Nationale de gestion des zones côtières : promeut la mise en valeur des zones humides côtières ; Stratégie et Plan d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) a été conduit sous l'égide du Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement (MREE) dans l'optique de développer une vision et des lignes d'actions en matière de préservation de la biodiversité en Algérie

9.2 Des amendements ont-ils été apportés à la législation existante pour refléter les engagements pris envers la Convention de Ramsar ? {1.3.5} {1.3.6}

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=En progrès  
 D=Prévu

### 9.2 Information supplémentaire

> Il n'y a pas eu de modification à la législation existante, par contre des textes application de la Loi n°11-02 du 17 février 2011, relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, qui consacre certains de ses articles aux zones humides.

9.3 Les zones humides sont-elles traitées comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {1.7.1} {1.7.2} DRC 1.7.ii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

### 9.3 Information supplémentaire

> En tant que domaine public hydraulique naturel, les zones humides (oueds, lacs, étangs, sebkhas et chotts) sont régies par les dispositions de la loi relative à l'eau en matière d'utilisation durable, de protection et de préservation de la ressource hydrique.

La gestion de leurs ressources en eau est intégrée dans le cadre de l'élaboration de plans directeurs régionaux d'aménagement et de gestion à l'échelle des bassins hydrographiques, consolidés dans un plan national de l'eau.

Egalement, la résolution X.3 (changwon), qui considère les zones humides comme infrastructures aquatiques naturelles, a été intégrée comme orientation stratégique dans la stratégie nationale de gestion écosystémique des zones humides.

9.4 Une expertise en matière de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) et des outils ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {1.7.2} {1.7.3}

*Please select only one option*

- A=Oui

- B=Non
- D=Prévu

#### 9.4 Information supplémentaire

> Des activités et des actions en matière de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) et des outils sont menés au niveau local par les gestionnaires des aires protégées et les conservations des forêts, des classes vertes des plantations, des observations ornithologiques, des conférences et expositions en matière de zones humides, afin de sensibiliser la population sur l'importance des zones humides et la ressource essentielle qui est l'eau à titre d'exemple :

Une stratégie de communication est élaborée pour le complexe de zones humides du site Ramsar Guerbes Sanhadja dans le cadre du projet d'élaboration de son plan de gestion.

Le CESP du site Ramsar Lac de Réghaia a un programme annuel et qui reçoit des écoliers, des associations et des étudiants durant toute l'année le CESP offre des activités de sensibilisation et une bibliothèque.

Egalement, chaque année un programme de sensibilisation à l'économie de l'eau à travers tout le territoire national est mené par le biais de l'agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau : classes d'eau, fascicules en bandes dessinées, affiches murales et plaquettes d'information, panneaux publicitaires lumineux, lettres aux usagers domestiques, confection de calendrier, émissions radio, en plus des journées techniques d'information et sensibilisation

9.5 Votre pays a-t-il établi des politiques ou lignes directrices pour renforcer le rôle des zones humides en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements ? {1.7.3} {1.7.5} DRC 1.7.iii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 9.5 Information supplémentaire

> Dans le cadre de l'actualisation du plan national climat, une fiche technique est en cours d'élaboration concernant les zones humides et leur rôle en matière d'atténuation des changements climatiques.

9.6 Votre pays a-t-il formulé des plans ou projets appuyant et renforçant le rôle des zones humides en matière de soutien et d'entretien des systèmes agricoles viables ? {1.7.4} {1.7.6} DRC 1.7.v

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 9.6 Information supplémentaire

> Le programme de dessalement de l'eau de mer en combinaison avec les programmes de grands transferts doit permettre de satisfaire le maximum de villes côtières et avoisinantes, de dégager le surplus des barrages pour l'irrigation et de réaffecter une partie des gains des barrages de l'Atlas tellien vers les Hauts Plateaux (SNAT). Un programme de nouveaux barrages de stockage est à l'étude pour le Centre et l'Est de l'Algérie du Nord, qui peuvent être à vocation hydro-agricole en priorité. Le programme d'assainissement et d'épuration d'eaux usées contribue à la préservation des zones humides par la protection des milieux environnants contre la pollution. Le programme d'assainissement et d'épuration d'eaux usées contribue à la préservation des zones humides par la protection des milieux environnants contre la pollution. Ces différents programmes sont à même de permettre la préservation des ressources hydriques des zones humides.

9.7 Des travaux de recherche à l'appui des plans et politiques pour les zones humides ont-ils été entrepris dans votre pays concernant :

{1.6.1} DRC 1.6.i

*Please select only one per square.*

a) les interactions agriculture-zones humides	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) les changements climatiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

c) l'évaluation des services écosystémiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
---	---

### 9.7 Information supplémentaire

> a- Les études de plan de gestion de zones humides prévoient un diagnostic écologique, hydrologique et socioéconomique et traitent les aspects cités.

b - Le Ministère des Ressources en Eau a réalisé une étude sur la vulnérabilité de l'eau face aux changements climatiques. Celle-ci a révélé que la pluviométrie a diminué entre 20% à 40% de l'est vers l'ouest. Les pluies ont augmenté d'intensité induisant l'envasement rapide des barrages. L'état a lancé une étude pour déterminer les zones inondables et a mis au point un projet pilote d'alerte aux inondations.

Une étude d'aménagement des principaux oueds de l'Algérie est lancée en juin 2014, l'objectif de cette étude est de faire un diagnostic sur l'état de pollution de ces oueds afin de dégager un plan d'action.

c- Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, conduit des PNR (projets nationaux de recherche) relatifs aux zones humides et changements climatiques confiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et gérés financièrement par l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable :

d - Le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques effectue une évaluation de la biomasse au niveau des barrages et retenues collinaires avec l'élaboration de plans de gestion.

e- Le ministère chargé de l'environnement a élaboré des projets de recherche sur les changements climatiques et leurs impacts sur l'environnement. Ainsi qu'une évaluation des services éco systémiques / Programme « Gouvernance Environnementale et Biodiversité (GENBI), projet pilote au niveau du Parc National d'El Kala, wilaya d'El Tarf (projet de coopération avec la GIZ).

f- En matière de programmes de recherche soutenus par le Fonds National de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique :

Dans le cadre de la 2ème loi de la recherche scientifique et du développement technologique (08-05-2008) plusieurs projets sont exécutés (2009-2012) et traitent en priorité de la biodiversité et la conservation des zones humides dont on peut citer

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Algeria.docx](#)

### 9.8 Votre pays a-t-il présenté une candidature au Label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar, Résolution XII.10 ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

### 9.8 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer combien de candidatures ont été proposées

>

### 9.9 Votre pays s'est-il efforcé de conserver de petites zones humides conformément à la Résolution XIII.21 ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

### 9.9 Information supplémentaire (Si 'Oui', veuillez indiquer quelles mesures ont été prises)

If 'Yes', please indicate what actions have been implemented

>

## Objectif 10

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

[Référence : Objectif d'Aichi 18]

### 10.1 Des études de cas, la participation à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects culturels des zones humides ont-ils été compilés ? Résolution VIII.19 et Résolution IX.21 ? (Action 6.1.6)

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=En préparation
- D=Prévu

#### 10.1 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer les études de cas ou projets décrivant l'information et l'expérience relatives à la culture et aux zones humides

> - Une consultation lancée en 2019 est en cours d'exécution portant sur la mise en place d'un système de documentation des savoirs et savoir-faire traditionnels, notamment écologiques. Avec la réalisation de cas pratiques sur des sites pilotes au sein des parcs culturels de l'Ahaggar et du Tassili.

- Documentation et inscription en 2018 du savoir-faire traditionnel associé aux Mesureurs d'eau « Kial el Mae » des foggaras à la liste du patrimoine mondial immatériel.

### 10.2 Les lignes directrices pour l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones à la gestion des zones humides ont-elles été utilisées ou appliquées (Résolution VII. 8) ? (Action 6.1.5)

Please select only one per square.

a) les acteurs, notamment les communautés locales et les peuples autochtones sont représentés dans les Comités nationaux Ramsar ou organes semblables	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En préparation <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) les groupes de communautés locales et peuples autochtones, centres d'éducation aux zones humides et organisations non gouvernementales sont impliqués et aidés avec l'expertise voulue pour faciliter l'avènement d'approches participatives	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=En préparation <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

#### 10.2 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer l'utilisation ou l'application de lignes directrices

> La population locale, représentée par les élus locaux, est impliquée dans la définition et la mise en œuvre de l'accord de gestion collaborative du site Ramsar de la Vallée d'Iherir. Les programmes en découlant sont par ailleurs identifiés en concertation directe avec la population locale.

### 10.3 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application encouragée ? (Action 6.1.2)

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=En préparation
- D=Prévu

#### 10.3 Information supplémentaire

> D'un point de vue recherche scientifique, la connaissance et pratiques de gestion traditionnelle, l'utilisation rationnelle des zones humides est documentée notamment en ce qui concerne les régions arides et tout particulièrement le milieu oasien concernant :

- Le système de gestion et de partage de l'eau (les foggaras) au niveau du Touat-Gourara et Tidikelt ;
- La dérivation des eaux de crues des Oueds pour la recharge des nappes et leur utilisation en irrigation au niveau du Mزاب et des Oasis de montagnes des Aurès ;
- Le système de lessivage et drainage des eaux excédentaires de l'Oued Righ connu pour son faciès salin ;
- Le système du Ghout de la région du Souf classé parmi les systèmes agricoles ingénieux par la FAO ;
- les systèmes de récupération de stockage des eaux au niveau des Hautes Plaines (Djoub ou barrages)

souterrains).

Outre l'aspect gestion de la ressource hydrique, les techniques traditionnelles ou savoir-faire local dans la gestion du risque « ensablement » au niveau des établissements humains (Oasis a eu une attention particulière et a même fait l'objet d'un guide pratique mis à la disposition des secteurs utilisateurs potentiels (Agriculture, Travaux Publics, Energie, ...) et sur le site du CRSTRA ([www.crstra.dz](http://www.crstra.dz)))

D'une façon générale les sites web des Universités (97) et des Institutions de Recherche permettent d'accéder à l'information disponible.

## Objectif 11

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 1, 2, 13, 14]

11.1 Les avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ont-ils été étudiés dans votre pays, enregistrés dans des documents tels que le rapport sur l'état de l'environnement, et les résultats ont-ils été publiés ? {1.4.1} DRC 1.4.ii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=En préparation
- C1=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

### 11.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer combien de zones humides et leurs noms

> Dans le cadre de notre partenariat avec l'Initiative MedWet, pour la mise en place du projet sur les services culturels récréatifs et éducatifs des zones humides en Méditerranée, des études préparatoires ont été conduites entre 2011 et 2014 en Algérie, en France, en Tunisie et au Maroc débouchant sur la réalisation d'une synthèse en 2015 par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM).

A cet effet, un indicateur culturel avec un protocole simplifié a été élaboré pour le suivi des services récréatifs et éducatifs au niveau des zones humides. Ce dernier est en accord avec le cadre d'action MedWet approuvé par son comité en février 2016, lequel a lancé officiellement le démarrage du suivi de cet indicateur en décembre 2016 pour les 27 pays de MedWet.

Pour l'année 2017, la Direction Générale des Forêts a choisi 9 sites pour le suivi de cet indicateur, qui sont :

- Lac de Réghaia dans la wilaya d'Alger ;
- Chott Echergui source aménagée + hammam dans la wilaya de Saida ;
- Complexe de zones humides de Guerbes Sanhadja dans la wilaya de Skikda ;
- Hammam Melouane au niveau du parc national de Chréa, wilaya de Blida ;
- Oued Dar El Oued ainsi que les grottes merveilleuses au niveau du parc national de Taza, wilaya de Jijel ;
- Lac Mézaia au niveau du parc national de Gouraya, wilaya de Bejaia ;
- Le complexe de Zones Humides du parc national d'El Kala, wilaya d'El Tarf ;
- Grotte de Beni Aad au niveau du parc national de Tlemcen, wilaya de Tlemcen ;
- Vallée d'Iherir, dans la wilaya d'Illizi.

11.2 Des programmes ou projets pour les zones humides contribuant aux objectifs d'allègement de la pauvreté ou aux plans de sécurité alimentaire et de l'eau ont-ils été appliqués ? {1.4.2} DRC 1.4.i

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

### 11.2 Information supplémentaire

> Un des objectifs de la politique du renouveau rural et agricole engagée par le gouvernement est de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire. A cet effet, des projets de proximité de développement rural intégrés sont mis en place au profit des populations Rurales permettant la création d'activités génératrices de revenus, tout en assurant la préservation des ressources naturelles et la conservation des écosystèmes naturels des zones humides.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action découlant du plan de gestion de Guerbes Sanhadja, un projet de réalisation d'un circuit éco-touristique est en cours pour réduire les activités nuisibles aux zones humides notamment le pompage excessif pour la culture de la pastèque, projet financé par le Fonds de

partenariat pour la conservation des écosystèmes critiques.

Dans le cadre du programme de développement de l'aquaculture continentale, des projets de fermes aquacoles sont réalisés au niveau des zones semi-arides et sahariennes, à travers l'exploitation des eaux souterraines. Il s'agit d'une intégration des filières aquacoles aux activités agricoles, en couplant l'usage de l'eau servant aux élevages de poissons, de crustacés et autres, à celui de l'irrigation agricole. Sachant que cette eau d'élevage est très riche en matière fertilisante.

Dans le cadre de la sécurisation des ressources en eau, l'Algérie a mis en œuvre un programme ambitieux pour la production des ressources en eau non conventionnelles, dont l'objectif est de diminuer la pression sur les ressources en eau conventionnelles et permettre leur utilisation et réaffectation d'une manière rationnelle dans l'espace et pour les différents usages.

### 11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides ? {1.4.3} {1.4.4} DRC 1.4.iii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

#### 11.3 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, combien de Sites Ramsar et leurs noms  
> Prise en compte des valeurs socioéconomiques dans les études de plans de gestion finalisés, à l'instar de plans de gestion Guerbes Sanhadja, qui bénéficie d'une étude socioéconomique détaillée pour améliorer le plan d'action.

Aussi, elles sont intégrées dans l'étude d'élaboration des plans de gestion des deux sites Ramsar d'Afilal et d'Iherir.

### 11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides, notamment les connaissances traditionnelles pour la gestion efficace des sites (Résolution VIII.19) ? {1.4.3} {1.4.4} KRA 1.4.iii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

#### 11.4 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est connu, combien de Sites Ramsar et leurs noms  
> La dimension culturelle est intégrée dans l'étude d'élaboration des plans de gestion des deux sites Ramsar d'Afilal et d'Iherir.

## Objectif 12

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.}  
[Référence : Objectifs d'Aichi 14, 15]

### 12.1 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ? {1.8.1} DRC 1.8.i

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu  
 X=Inconnu  
 Y=Non pertinent

#### 12.1 Information supplémentaire

- > - Dayet tyour (Bechar)  
- Ghoufi (Batna)  
- Grotte de Mestaoua (Batna)  
- Dayas de Pistachier de L'Atlas (Laghout)  
- Dunes littorales algéroises  
- Oued Mazafran et son embouchure (Alger-Blida-Tipaza)  
- Barrage Bougara (Tissemsilt)  
- Chott Echergui (Saida)

Les sites prioritaires sont retenus pour être dotés de plans de gestion intégrée, qui constituent un outil de planification qui, sur la base d'un diagnostic, permet au gestionnaire de prendre des décisions pour le site dont il décrit le fonctionnement, évalue ses valeurs, relève les problèmes qu'il rencontre, fixe des objectifs à moyen et court terme et propose les solutions programmées dans un plan d'action pluriannuel.

## 12.2 Des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été effectivement appliqués ? {1.8.2} DRC 1.8.i

Please select only one option

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu  
 X=Inconnu  
 Y=Non pertinent

### 12.2 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, si le chiffre est disponible, l'étendue des zones humides restaurées  
>

## 12.3 Les lignes directrices sur une action mondiale pour les tourbières et sur les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle (Résolutions VIII.1 et XII.11) ont-elles été appliquées, notamment ?

Please select only one per square.

a) Connaissance des ressources mondiales	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) Éducation et sensibilisation aux tourbières	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) Instruments de politique et législatifs	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
d) Utilisation rationnelle des tourbières	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
e) Réseaux de recherche, centres d'expertise régionaux et capacité institutionnelle	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
f) Coopération internationale	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
g) Application et soutien	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

### 12.3 Information supplémentaire



Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer, les progrès d'application

>

### Objectif 13

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.

[Référence : Objectifs d'Aichi 6 et 7]

13.1 Des pratiques d'évaluation du rendement stratégique ont-elles été appliquées dans la révision de politiques, programmes et plans qui pourraient avoir des impacts sur les zones humides ? {1.3.3} {1.3.4} DRC 1.3.ii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

13.1 Information supplémentaire

>

13.2 Des évaluations d'impact sur l'environnement ont-elles été faites pour tous les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) de secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche qui pourraient toucher les zones humides ? {1.3.4} {1.3.5} DRC 1.3.iii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Dans certains cas

13.2 Information supplémentaire

> La réglementation proscriit pour tout projet de développement cité ci- dessus d'établir une étude d'impact sur l'environnement notamment les Décrets suivants :

-Décret exécutif n° 06-198 du 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.

-Décret exécutif n° 2007-145 du 19 mai 2007 déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des notices d'impact sur l'environnement.

### But 4 : Améliorer la mise en œuvre

[Référence : Objectifs de développement durable1, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17]

### Objectif 15

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

15.1 Avez-vous (AA) participé à l'élaboration et à l'application d'une initiative régionale dans le cadre de la Convention ? {3.2.1} DRC 3.2.i

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

15.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Prévu', veuillez indiquer l'initiative régionale (les initiatives régionales) et les pays qui collaborent à chaque initiative

> L'Algérie est membre de l'initiative Medwet des zones humides méditerranéennes dont elle a participé à son élaboration. Par ailleurs, elle a également organisé la réunion du 6ème Comité de Medwet qui s'est tenu en 2014 dans la ville de Tipaza (Algérie). L'Algérie est également membre actif de l'observatoire méditerranéen des zones humides.

15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à l'élaboration d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c. à d. couvrant plus d'un pays) ? {3.2.2}

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

## 15.2 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer le(s) nom(s) du (des) centre(s)

> L'Algérie est membre actif de l'observatoire méditerranéen des zones humides

Dans ce cadre, elle participe à un projet intitulé : "les services culturels récréatifs et éducatifs au niveau des zones humides méditerranéennes" mené avec l'observatoire de zones humides méditerranéennes, depuis 2012.

L'Algérie participe au projet Globwetland II et III de cartographie des zones humides, initié par l'initiative MedWet, Wetlands International et l'agence spatiale européenne et autres partenaires, dans ce cadre, les cartes et produits cartographiques (indicateurs et inventaire) de 37 sites ont été élaborés.

L'Algérie participe également au projet SWOS qui consiste à établir un inventaire cartographique des zones humides.

L'Algérie a fourni un appui à l'observatoire des zones humides méditerranéennes basé à la tour du Valat (France) pour organiser un atelier nord-africain sur les dénombrements des oiseaux d'eau, et la conservation de leurs habitats, tenu à El Kala, en juin 2013.

## Objectif 16

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}

[Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 18]

### 16.1 Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont ils) été établi(s) ? {4.1.1} DRC 4.1.i

Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous.

Please select only one per square.

a) au niveau national	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès
b) au niveau infranational	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> C=En progrès
c) au niveau du bassin versant	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès
d) au niveau local/du site	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès

### 16.1 Information supplémentaire

Si vous avez répondu 'Oui' ou 'En progrès' à l'une ou à plusieurs des questions ci dessus, pour chacune veuillez décrire le mécanisme, les personnes responsables, et identifier s'il y a eu participation de CN CESP

> La Direction Générale des Forêts à travers ses structures déconcentrées notamment ceux qui dispose de CESP, musée et centre d'accueil établies des programme d'éducation environnementale, sensibilisation du grand public, des cours et des expositions sur les zones humides, produisent des documents de sensibilisations : affiches, dépliants, CD ...etc., organisent des émissions télé des reportages et participent à des émissions radio locale ou nationale.

Chaque année, une enveloppe financière destinée aux programmes de communication en matière de sensibilisation à l'économie de l'eau et à la lutte contre la pollution est dégagée.

Au niveau du bassin versant/hydrographique :

Ces programmes sont confiés aux agences de bassin hydrographique qui assurent leur mise en œuvre au sein de leurs territoires respectifs.

Au niveau local :

Des plans d'actions de sensibilisation sont mis en place à l'échelle locale par les parcs nationaux et les conservations des forêts gestionnaires des sites.

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii

a) dans les Sites Ramsar

*Please select only one option*

E=Nombre exact (centres)

> 5

F=Inférieur à (centres)

>

G=Supérieur à (centres)

>

C=Partiellement

X=Inconnu

Y=Non pertinent

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii

b) dans d'autres zones humides

*Please select only one option*

E=Nombre exact (centres)

> 1

F=Inférieur à (centres)

>

G=Supérieur à (centres)

>

C=Partiellement

X=Inconnu

Y=Non pertinent

### 16.2 Information supplémentaire

Si des centres font partie de réseaux nationaux ou internationaux, veuillez décrire les réseaux

> 1- un CESP dans le parc national d'El Kala pour le complexe de zones humides Ramsar

2- un CESP au niveau de la future réserve nature pour le lac de Reghaia,

3- un CESP au niveau du complexe de zones humides de Guerbes Sanhadja

4- un CESP au niveau du lac Mezaia au parc national de Gouraya.

Egalement, les 8 parcs nationaux disposent tous d'un musée de la Nature et d'un centre d'accueil.

Aussi, une construction d'un poste de surveillance et de contrôle a été réalisée au niveau du site Ramsar d'Afilal par l'Office du Parc Culturel de l'Ahaggar (2020).

Poste de surveillance et de contrôle au niveau de la Zone humide d'Ihrir

### 16.3 La Partie contractante {4.1.3} DRC 4.1.iii

*Please select only one per square.*

a) encourage-t-elle la participation d'acteurs au processus décisionnel relatif à la planification et à la gestion des zones humides ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) fait-elle spécifiquement participer les acteurs locaux au choix de nouveaux Sites Ramsar et à la gestion de Sites Ramsar ?	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

### 16.3 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez fournir des informations sur la participation des acteurs

> a) la participation du public et les autres acteurs se concrétise à travers des Comités de pilotage

intersectoriels. A l'exemple du site de Guerbes-Sanhadja, du lac de Ain ben khellil et du lac de Reghaia. Aussi, pour la zone marine du parc national de Taza, future aire marine protégée(AMP), un comité de pilotage intersectoriel présidé par le Wali de Jijel (2009-2012), où les partenaires sont membres : consultés et associés à la prise de décision dans l'élaboration du dossier de classement, appuyé par une commission de consultation et de concertation et une commission scientifique

Lors de la célébration du 2 février des ateliers scientifiques de concertation sont organisés à titre d'exemple la participation à une rencontre avec l'école nationale supérieure des sciences de la mer qui a regroupé des universitaires, associations et des gestionnaires des zones humides

Par ailleurs la journée mondiale des zones humides est célébrée annuellement à travers l'ensemble du territoire, par la DGF, les Universités, les Centres de recherche et les associations, et ce, conformément à la thématique arrêtée par la convention de Ramsar.

b)- On note une participation des associations à la sélection des sites Ramsar.

#### 16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides ? {4.1.6} DRC 4.3.v

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

#### 16.4 Information supplémentaire

Si 'Oui', indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP13; et c) quelles sont les responsabilités du Comité

> Le Comité national des zones humides a été institué par arrêté en date du 20 mars 2012.

a) Composition

Le comité national des zones humides présidé par le Ministre de l'Agriculture ou son représentant (autorité nationale Ramsar) est composé de 14 représentants des départements ministériels et d'associations.

#### 16.5 Avez-vous un organe intersectoriel équivalent à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {4.1.6} KRA 4.3.v

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

#### 16.5 Information supplémentaire

Si 'Oui', indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP13; et c) quelles sont les responsabilités du Comité

>

#### 16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (à part un comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de Ramsar et d'autres informations entre l'Autorité administrative et a), b) ou c) en bas? {4.1.7} DRC 4.1.vi

*Please select only one per square.*

a) les administrateurs de Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) d'autres correspondant nationaux d'AME	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) d'autres ministères, départements et services	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

#### 16.6 Information supplémentaire

Si 'Oui', indiquez a) la composition; b) le nombre de réunions depuis la COP12; et c) quelles sont les responsabilités du Comité

>

16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur Ramsar (soit le 2 février, soit à un autre moment de l'année), soit gouvernementales, soit menées par des ONG, soit les deux, ont-elles eu lieu dans votre pays depuis la COP13 ? {4.1.8}

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

### 16.7 Information supplémentaire

> la sensibilisation du public aux avantages des zones humides se fait lors des journées mondiales de la biodiversité, des oiseaux migrateurs, de l'environnement et de l'arbre, et lors de la participation des responsables de la gestion des zones humides et des universitaires, aux émissions télévisées et radiophoniques en dehors de ces journées chaque année, la journée mondiale des zones humides est célébrée à l'échelle nationale, le 2 février, sous les thèmes choisis par le Secrétariat Ramsar

Cette journée est souvent marquée par un ensemble d'activités :

- Sensibilisation des élèves dans les établissements scolaires,
- Emissions radiophoniques sur le thème des zones humides,
- Sorties pédagogiques au niveau de zones humides,
- Plantations aux abords d'un lac,
- Conférences sur les thématiques relatives aux zones humides,
- Distribution d'affiches, de prospectus, dépliants, de CD Rom, etc.,
- Organisation de tables rondes sur la question des zones humides,
- Concours de dessins et distribution de prix aux lauréats,
- Expositions sur la thématique des zones humides

chaque année, un site est retenu, en relation avec la thématique, pour la célébration officielle par le Ministre ou son représentant

aussi, la communauté universitaire participe à la célébration de la journée mondiale des zones humides à titre d'exemple l'école nationale des sciences de la mer a organisé une rencontre pour célébrer la journée du 2 février, en invitant des associations des universitaires et des gestionnaires des zones humides à titre de sensibilisation et de communication.

Pour leur part, les chercheurs contribuent aussi largement à la diffusion de l'information et des acquis de la recherche sur les zones humides à travers les rencontres scientifiques nationales et internationales mais aussi lors de la journée du 02 Février journée consacrée aux zones humides.

A titre d'exemple :

Le Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les Régions Arides célèbre annuellement la journée mondiale des zones humides au niveau de la Station Milieu Biophysique de Touggourt (vallée de l'oued Righ), (région des Oasis, des lacs et Sebkh) où est domiciliée l'équipe de recherche Zones Humides en privilégiant des actions en direction des générations montantes (concours de dessin, maquettes, visites des Zones Humides, etc....)

16.8 Des campagnes, programmes et projets (autres que pour la Journée mondiale des zones humides) ont-ils eu lieu depuis la COP13 pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour l'homme et les espèces sauvages et aux avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ? {4.1.9}

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

### 16.8 Information supplémentaire

Si ces activités ou d'autres activités de CESP ont été entreprises par d'autres organisations, veuillez l'indiquer

> Des programmes sont menés pour sensibiliser le public sur les avantages des zones humides, durant toute l'année, au niveau des parcs nationaux et des zones humides en régions arides, avec comme activité:

- classes bleues
- visites pédagogiques
- conférences
- sorties sur terrain

Les Universités et Centres de recherche organisent des rencontres thématiques, des salons de recherche, des portes ouvertes au profit du monde socio-économique tout au long de l'année de l'action d'éducation sensibilisation en faveur de la conservation des écosystèmes et des ressources naturelle est pratiquement omniprésente avec la prise en charge de plus en plus des menaces climatiques.

Aussi bien les programmes de recherche que ces activités sont soutenu par le fond national de la recherche via la tutelle (MESRS/DGRSDT).

-l'organisation des sorties pédagogiques au profit des élèves adhérents aux clubs de l'environnement dans les

trois cycles de l'enseignement (primaire moyen et secondaire) en coordination avec des organisations gouvernementales  
-l'organisation annuelle du festival national scolaire des clubs de l'environnement

## Objectif 17

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}  
[Référence : Objectif d'Aichi 20]

17.1a Les contributions Ramsar ont-elles été payées intégralement pour 2018, 2019 et 2020 ? {4.2.1}  
DRC 4.2.i

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 Z=Non applicable

17.1b Si 'Non' sous 17.1 a), veuillez préciser quel plan a été mis en place pour garantir un paiement à venir prompt  
>

17.2 Un autre appui financier a-t-il été fourni dans le cadre de contributions volontaires aux activités de la Convention non financées par le budget administratif ? {4.2.2} DRC 4.2.i

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non

17.2 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer le montant et pour quelles activités  
>

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement uniquement (« pays donateurs »)] : L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {3.3.1} DRC 3.3.i

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 Z=Non applicable

17.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer les pays soutenus depuis la COP12  
>

17.4 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement uniquement (« pays donateurs »)] : Des mesures de sauvegarde et évaluations environnementales ont-elles été inscrites dans l'élaboration de projets proposés par l'organisme ? {3.3.2} DRC 3.3.ii

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 X=Inconnu  
 Y=Non pertinent  
 Z=Non applicable

17.4 Information supplémentaire  
>

17.5 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement seulement (« pays destinataires »)] : Un appui financier a-t-il été reçu d'organismes d'aide au développement spécifiquement pour la gestion et la conservation des zones humides dans le pays ? {3.3.3}

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 Z=Non applicable

## 17.5 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer de quels pays/organismes depuis la COP12

> - le WWF et la fondation MAVA ont fourni, un appui financier pour l'élaboration de la stratégie nationale des zones humides, aux côtés du gouvernement Algérien.

- Le PNUD a fourni un appui financier pour l'élaboration du plan de gestion de Guerbes-Sanhadja à Skikda, aux côtés du WWF.

## 17.6 Un appui financier a-t-il été fourni par votre pays pour l'application du Plan stratégique ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

Z=Non applicable

## 17.6 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer le montant et pour quelles activités

>

## Objectif 18

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

### 18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {3.1.1} {3.1.2} DRC 3.1.i & 3.1.iv

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

### 18.1 Information supplémentaire

> Les points focaux de la LCD, CBD et UNFCCC sont invités systématiquement à participer aux réunions officielles et rencontres thématiques. Cette synergie est appelée à être renforcée à travers le Comité national des zones humides.

### 18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ? {3.1.2} {3.1.3} DRC 3.1.iv

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

### 18.2 Information supplémentaire

> La collaboration est assurée sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères à travers les projets de coopération notamment avec le PNUE, PNUD, FEM.

### 18.3 Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organismes et institutions mondiaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ou des OIP de la Convention pour appliquer la Convention ? {4.4.1} DRC 4.4.ii.

Les OIP sont : BirdLife International, International Water Management Institute (IWMI), UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), Wetlands International, WWF et Wildfowl & Wetland Trust (WWT).

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

X=Inconnu

Y=Non pertinent

### 18.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer l'organisme (les organismes) ou l'OIP/les OIP et le type d'assistance reçu

> Le projet Globwetlands II a permis la cartographie de 37 zones humides Ramsar en collaboration avec Wetlands international, l'agence spatiale européenne-ESA et le Secrétariat de la Convention Ramsar depuis

2012.

Le projet d'élaboration de la stratégie nationale des zones humides (MAVA-WWF) depuis 2010. Toutefois, depuis la COP 12, aucun financement n'a été reçu.

18.4 Des réseaux, y compris des dispositions de jumelage, ont-ils été établis au plan national ou international pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {3.4.1}

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 18.4 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer les réseaux et zones humides concernés

> - Réseau méditerranéen des oiseaux d'eau initié par les cinq pays de l'Afrique du Nord dans le cadre du programme d'appui au dénombrement des oiseaux d'eau et la conservation des zones humides, dont la coordination est assurée par la Tour du Valat, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) en France et l'unité de soutien de l'AEWA.

- Accord de jumelage en projet entre le parc national d'El Kala en Algérie et le parc national d'Ichkeul en Tunisie.

- Projet de jumelage dans le cadre du réseau Med PAN entre l'Aire Marine Protégée de Corse et le Parc national de Taza (Jijel).

18.5 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (p. ex., dans des publications ou sur un site web) ? {3.4.2} DRC 3.4.iv

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 18.5 Information supplémentaire

> Les informations sur les zones humides sont accessibles sur :

- le site web de la Direction Générale des Forêts qui héberge le site web des zones humides à l'échelle nationale ;

-le site web « nature vivante » dans le cadre d'un projet de coopération FEM/PNUD sur la conservation de la diversité biologique et gestion durable des ressources naturelles en zones arides et semi arides, mis à jour régulièrement ;

-Revue Ornithologique élaborée par la Direction Générale des Forêts à travers son Réseau National des Observateurs Ornithologues Algériens et qui publie des synthèses et informations sur les zones humides et leurs biodiversités notamment en ce qui concerne l'avifaune. Cette revue est publiée deux fois par an.

-Toutes les productions scientifiques de type thèses, mémoires, guides, Atlas .... Et contenu des rencontres scientifiques sont disponibles sur les sites web des Universités et ceux des Institutions de Recherche. Les articles publiés sur les revues internationales sont accessibles sur les sites des revues en question.

18.6 Tous les systèmes de zones humides transfrontières ont-ils été identifiés ? {3.5.1} DRC 3.5.i

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu
- Z=Non applicable

#### 18.6 Information supplémentaire

> - Bassin versant de l'oued Tafna (entre l'Algérie et le Maroc)

- Bassin versant de l'oued Medjerda (entre l'Algérie et la Tunisie)

18.7 Une gestion coopérative efficace est-elle en place pour des systèmes de zones humides partagés (par exemple, dans les bassins hydrographiques partagés et les zones côtières) ? {3.5.2} DRC 3.5.ii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu
- Y=Non pertinent



## 18.7 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Partiellement', veuillez indiquer pour quels systèmes de zones humides de telles mesures de gestion sont en place

>

## 18.8 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {3.5.3} DRC 3.5.iii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu
- Z=Non applicable

## 18.8 Information supplémentaire

> - Participation de l'Algérie aux activités de l'AEWA (Accord sur la conservation des oiseaux d'eau d'Afrique et d'Eurasie) en tant que point focal de la Région Afrique du Nord.

- participation de l'Algérie à l'atelier de travail relatif à l'élaboration du plan d'action AEWA pour l'Afrique à l'horizon 2019-2027 en tant que point focal de la Région Afrique du Nord, qui s'est tenu au Sénégal en octobre 2017.

- membre au groupe de travail AEWA sur l'Ibis Chauve

-membre au groupe de travail AEWA sur l'Erismature à tête blanche

- participation au bilan des recensements hivernaux des oiseaux d'eau de la région en coordination avec Wetlands international

-organisation du 2ème Atelier Régional nord-africain sur les Dénombrements Internationaux des Oiseaux d'Eau (DIOE).

## Objectif 19

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.

[Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 17]

## 19.1 Une évaluation des besoins de formation aux niveaux national et local pour l'application de la Convention a-t-elle été réalisée ? {4.1.4} DRC 4.1.iv & 4.1.viii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

## 19.1 Information supplémentaire

> - Une évaluation des besoins nationaux et locaux en formation a été réalisée dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique (PRCHAT), initié par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche depuis 2009, qui est un volet de la politique du Renouveau Rural.

La composante formation est vouée à la formation de formateurs qui auront la tâche d'identifier les besoins en formation sur terrain sur la base d'un guide de l'ingénierie destiné aux formateurs, qui consiste à utiliser les fiches des tâches pour les différents acteurs et analyser les lacunes afin d'identifier les formations prioritaires à lancer.

Les acteurs concernés par ce programme :

- Le personnel des structures déconcentrées des forêts

- les porteurs de projets

- les animateurs

- les facilitateurs

- les élus

- les membres d'organisations professionnelles

- Les membres des cellules d'animation rurales communales les membres de comité technique de Wilaya et de Daira

- Les autres partenaires institutionnels

Les thèmes de formation concernent :

1. Outils approche participative

2. Initiation au SIG, GPS

3. Techniques de communication

4. Gestion de Projets

5. Appui aux techniques agricoles au profit des agriculteurs

6. Techniques de dénombrement des oiseaux d'eau, forestiers

## 7. technique d'identification des limicoles

### 19.2 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes d'éducation officiels ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

#### 19.2 Information supplémentaire

Si votre réponse est oui à ce qui précède, veuillez donner des informations sur les mécanismes et le matériel  
> Des enseignements généraux sur l'utilisation de l'eau et l'importance des zones humides sont dispensés dans les programmes des différents cycles de l'enseignement (primaire moyen et secondaire)

### 19.3 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP13 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

#### a) dans les Sites Ramsar

*Please select only one option*

- E=Nombre exact (possibilités)

> 2

- F=Inférieur à (possibilités)

>

- G=Supérieur à (possibilités)

>

- C=Partiellement
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

### 19.3 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP13 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

#### b) dans d'autres zones humides

*Please select only one option*

- E=Nombre exact (possibilités)

> 3

- F=Inférieur à (possibilités)

>

- G=Supérieur à (possibilités)
- C=Partiellement
- X=Inconnu
- Y=Non pertinent

#### 19.3 Information supplémentaire

indiquez si les Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle ont été utilisés pour la formation

> Trois sessions sur les techniques de dénombrement des oiseaux d'eau

Une session sur les oiseaux forestiers

Trois sessions sur l'identification des limicoles

Participation aux formations sur les dénombrements des oiseaux d'eau migrateurs avec un groupe régional (formation de formateurs) dans le cadre du projet appui aux dénombrements des oiseaux d'eau et conservation des zones humides.

Aussi, en 2018, cinq sessions de formation sur l'analyse hydro biologique des zones humides ont été organisées par le secteur de la Culture au bénéfice des cadres des offices nationaux des parcs culturels de l'Ahaggar, du Tassili, de Tindouf et de l'Atlas Saharien ainsi que des partenaires sectoriels locaux concernés. , touchant les principales zones humides classées Ramsar dans le réseau des parcs

### 19.4 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {4.3.1} DRC 4.3.ii

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu
- Z=Non applicable

#### 19.4 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez indiquer comment les Rapports ont été utilisés pour le suivi

>

## Section 4 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes ayant établi des objectifs nationaux de fournir des informations à ce sujet

### But 1

#### Objectif 1: Avantages des zones humides

Avantages des zones humides. Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local. [Référence : Objectif d'Aichi 2]

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Activités prévues

>

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 1: Avantages des zones humides - Information supplémentaire

>

## Objectif 2: Utilisation de l'eau

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. [Référence : Objectifs d'Aichi 7 et 8] [Référence : Objectif de développement durable 6 cible 6.3.1]

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Objectifs nationaux

>

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Activités prévues

>

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 2: Utilisation de l'eau - Information supplémentaire

>

### Objectif 3: Secteurs public et privé

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}. [Référence : Objectifs d'Aichi 3, 4, 7 et 8]

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Activités prévues

>

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 3: Secteurs public et privé - Information supplémentaire

>

#### **Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes**

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces. [Référence : Objectif d'Aichi 9]

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Objectifs nationaux

>

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Activités prévues

>

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

##### Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Information supplémentaire

>

## But 2

### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.} [Référence : Objectifs d'Aichi 6, 11 et 12]

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Activités prévues

>

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Information supplémentaire

>



## Objectif 7: Sites à risque

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}. [Référence : Objectifs d'Aichi 5, 7, 11, 12]

### Objectif 7: Sites à risque - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 7: Sites à risque - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 7: Sites à risque - Objectifs nationaux

>

### Objectif 7: Sites à risque - Activités prévues

>

### Objectif 7: Sites à risque - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 7: Sites à risque - Information supplémentaire

>

## But 3

### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1 [Référence : Objectifs d'Aichi 12, 14, 18, 19]

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Activités prévues

>

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Information supplémentaire

>

## Objectif 9: Utilisation rationnelle

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.} [Référence : Objectifs d'Aichi 4, 6, 7]

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Objectifs nationaux

>

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Activités prévues

>

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 9: Utilisation rationnelle - Information supplémentaire

>

## Objectif 10: Connaissances traditionnelles

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.  
[Référence : Objectif d'Aichi 18]

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Objectifs nationaux

>

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Activités prévues

>

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Information supplémentaire

>

## Objectif 11: Fonctions des zones humides

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.} [Référence : Objectifs d'Aichi 1, 2, 13, 14]

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Objectifs nationaux

>

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Activités prévues

>

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 11: Fonctions des zones humides - Information supplémentaire

>

## Objectif 12: Restauration

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.}  
[Référence : Objectifs d'Aichi 14 et 15]

### Objectif 12: Restauration - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 12: Restauration - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 12: Restauration - Objectifs nationaux

>

### Objectif 12: Restauration - Activités prévues

>

### Objectif 12: Restauration - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 12: Restauration - Information supplémentaire

>

### Objectif 13: Amélioration de la durabilité

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains. [Référence : Objectifs d'Aichi 6 et 7]

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Activités prévues

>

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Information supplémentaire

>

## But 4

### Objectif 15: Initiatives régionales

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Objectifs nationaux

>

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Activités prévues

>

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

#### Objectif 15: Initiatives régionales - Information supplémentaire

>



## Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}. [Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 18]

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Objectifs nationaux

>

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Activités prévues

>

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Information supplémentaire

>

## Objectif 17: Ressources notamment financières

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}. [Référence : Objectif d'Aichi 20]

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Objectifs nationaux

>

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Activités prévues

>

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 17: Ressources notamment financières - Information supplémentaire

>

## Objectif 18: Coopération internationale

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

### Objectif 18: Coopération internationale - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 18: Coopération internationale - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 18: Coopération internationale - Objectifs nationaux

>

### Objectif 18: Coopération internationale - Activités prévues

>

### Objectif 18: Coopération internationale - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 18: Coopération internationale - Information supplémentaire

>

## Objectif 19: Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré. [Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 17]

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Priorité

*Please select only one option*

- A=Élevé
- B=Moyenne
- C=Faible
- D=Non pertinent
- E=Pas de réponse

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Ressources

*Please select only one option*

- A= Bonnes
- B=Adéquates
- C=Limitées
- D=Très limitées
- E=Pas de réponse

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Objectifs nationaux

>

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Activités prévues

>

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Résultats obtenus avant 2021

Résultats obtenus avant 2021 et comment ils contribuent à la réalisation des Objectifs d'Aichi et des Objectifs de développement durable

**Note** : Ce champ doit être rempli au moment de la soumission du rapport complet en janvier 2021

>

### Objectif 19: Renforcement des capacités - Information supplémentaire

>

## **Section 5 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes de fournir, à titre volontaire, des informations sur les zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar)**

### **Comment remplir cette section**

1. La Partie peut, si elle le souhaite, fournir des renseignements supplémentaires spécifiques à un ou à tous ses Sites Ramsar.
2. Les indicateurs qui figurent dans cette section sont uniquement ceux qui, dans la Section 3 du modèle de Rapport national (MRN) pour la COP14, ont directement trait aux Sites Ramsar.
3. Dans certains cas, afin qu'ils aient un sens à l'échelle d'un Site Ramsar individuel, leur formulation et/ou celle des réponses possibles a été adaptée par rapport à celle de la Section 3 du MRN pour la COP14.
4. Dans les colonnes correspondantes, veuillez indiquer le/s nom/s et le numéro officiel (disponible sur le Service d'Information des Sites Ramsar) de chaque site, à raison d'un site par ligne.
5. Pour chaque indicateur (question), veuillez choisir une réponse de la légende.
6. La dernière colonne de cette annexe est un champ de « texte libre » où vous pouvez saisir toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez concernant le Site Ramsar en question.

### **Algérie**

#### **Aulnaie de Aïn Khiair (1293)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non

D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott Aïn El Beïda (1414)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Chott de Zehrez Chergui (1294)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Chott de Zehrez Gharbi (1295)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott Ech Chergui (1052)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non



D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott El Beïdha-Hammam Essoukhna (1415)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott El Hodna (1053)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site

## Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

### 16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott Melghir (1296)**

### 5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

### 5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

### 11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

### 11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott Merrouane et Oued Khrouf (1054)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui

- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Chott Oum El Raneb (1416)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Chott Sidi Slimane (1417)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un

plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Chott Tinsilt (1418)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Complexe de zones humides de la plaine de Guerbes-Sanhadja (1056)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement

D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Dayet El Ferd (1419)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion



11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Garaet Annk Djemel et El Merhsel (1420)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation

des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Garaet El Taref (1421)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Garaet Guellif (1422)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Garaet Timerganine (1894)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Grande Sebkhah d'Oran (1055)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Grotte karstique de Ghar Boumâaza (1297)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui

- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Gueltafes Afilal (1298)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non

- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Ile de Rachgoun (1961)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement

Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **La Réserve Naturelle du Lac des Oiseaux (975)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu



16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **La Vallée d'Iherir (1057)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## Lac Boulhilet (1897)

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## Lac de Télamine (1423)

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement

D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Lac du barrage de Bougezoul (1960)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Lac Fetzara (1299)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Le Cirque de Aïn Ouarka (1300)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui

- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Les Gueltates d'Issakarassene (1058)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non

D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Les Salines d'Arzew (1425)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Marais de Bourdim (1895)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Marais de la Macta (1059)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*



- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Marais de la Mekhada (1301)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non

D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Oasis de Mogharr et de Tiout (1302)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

A=Oui

B=Non

C=Partiellement

D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Oasis de Ouled Saïd (1060)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site

## Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

### 16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Oasis de Tamantit et Sid Ahmed Timmi (1061)**

### 5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

### 5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

### 11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

### 11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

### 16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## Oglat Ed Daïra (1426)

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui

- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Oum Lâagareb (1959)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Réserve Intégrale du Lac El Mellah (1424)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un

plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Réserve Intégrale du Lac Oubeïra (280)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Réserve Intégrale du Lac Tonga (281)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

Please select only one option

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement



D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Réserve Naturelle du Lac de Béni-Bélaïd (1303)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui  
 B=Non  
 C=Partiellement  
 Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Réserve Naturelle du Lac de Réghaïa (1304)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation

des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Sebkhet Bazer (1427)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Sebkhet El Hamiet (1428)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

### **Sebkhet El Melah (1429)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Sebkhet Ezzmoul (1896)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Tourbière du Lac Noir (1305)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui

- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>

## **Vallée de l'oued Soummam (1898)**

5.6 Le Site Ramsar a-t-il été évalué pour l'efficacité de sa gestion (dans le cas de sites gérés soit par un plan de gestion officiel, soit par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures de gestion appropriée des zones humides) ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

11.1 Une évaluation a-t-elle été faite des avantages/services écosystémiques fournis par le Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- D=Prévu

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non

- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- C=Partiellement
- Z=Pas de plan de gestion

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

*Please select only one option*

- A=Oui
- B=Non
- D=Prévu

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

>